

MISSIONS DU DÉLÉGUÉ SCOLAIRE RÉGIONAL

CLUBS

J&S

- Est informé par mél de l'affiliation d'un nouveau club référencé sur le site de la FFSc
- Apporte aide et conseils aux animateurs des clubs jeunes et scolaires
- Assure le suivi administratif des clubs (affiliations et licences)
- Gère le suivi du matériel (conventions de prêt)
- Apporte les infos de la FFSc
- Répond aux demandes de renseignements lui parvenant
- S'assure du bon démarrage de l'activité pour les nouveaux clubs
- Transfère à la FFSc les résultats des épreuves J&S qu'il reçoit (brevet, PMJ...)
- Incite les clubs adultes du comité à organiser le Concours de Scrabble Scolaire dans leur secteur

COMITÉ

RÉGIONAL

- Participe aux réunions du Bureau Directeur du comité, élabore avec lui la politique du comité envers les jeunes et lui rend compte de sa mise en oeuvre
- Communique les informations de la FFSc, remonte celles des clubs J&S dont il est le référent
- Transmet les licences jeunes au gestionnaire de son comité
- Veille à l'organisation d'un championnat régional pour les moins de 18 ans, qualificatif pour les Championnats de France
- Coordonne le Concours de Scrabble Scolaire et organise la finale régionale
- Pilote la DRSJS lorsqu'elle existe (il ne travaille pas seul),
- Gère le budget scolaire du comité s'il dispose d'un compte spécifique

FFSc

- Fait la promotion du Scrabble J&S, encourage le développement des clubs et des licences jeunes
- Est chargé de mettre en oeuvre au niveau du comité la politique de la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires
- Remonte les infos de ses clubs et de son comité
- Transmet les résultats des épreuves J&S,
- Participe à la réunion annuelle des délégués organisée par la DNSJS
- Est force de proposition (son avis est important)
- Procède à la sélection des jeunes en fonction des quotas alloués, et organise le déplacement aux CDF J&S et à la finale nationale du Concours de Scrabble Scolaire

DÉLÉGUÉ SCOLAIRE RÉGIONAL